

MASON GRAPHITE

MASON GRAPHITE ANNONCE L'AUGMENTATION DE 31% DES RESSOURCES MESURÉES ET INDIQUÉES À 65,7 MILLIONS DE TONNES À UNE TENEUR DE 17,2% Cg EN UTILISANT UNE TDC⁽¹⁾ DE 5% Cg

LA ZONE HAUTE TENEUR (> 25% Cg) PASSE DE 6,7 À 9,7 MILLIONS DE TONNES À 31,2% Cg

15 décembre 2014
Montréal, Québec, Canada

Mason Graphite Inc. (ci-après « Mason Graphite » ou la « Société ») (TSX.V: LLG; OTCQX: MGPHF) est heureuse d'annoncer les résultats de la mise à jour de la ressource minérale pour son projet de graphite naturel de Lac Guéret dans le nord est du Québec.

Les points saillants de la mise à jour de la ressource minérale incluent :

- Les ressources minérales dans les catégories Mesurées et Indiquées (M+I) augmentent de 31%, passant de 50 millions de tonnes (Mt) à 65,7 Mt; la teneur moyenne augmente aussi, passant de 15,6% Cg à 17,9% Cg à une TDC de 5% Cg;
- Les ressources minérales dans la catégorie Mesurées augmentent de 323%, passant de 4.5 Mt à 19.1 Mt; la teneur moyenne augmente de 15.5% Cg à 17.9% Cg à une TDC de 5% Cg.
- Les ressources minérales de haute teneur dans les catégories M+I (> 25% Cg, voir U3 dans le tableau 1) augmentent de 45%, passant de 6,7 à 9,7 Mt, à une teneur moyenne de 31,2% Cg.

Table 1 – Estimé de ressource minérale, décembre 2014

Catégories	Unité	Tonnes	Teneur (Cg)	Graphite in-situ (t)
Mesurées (M)	U1/U2 (5 à 25% Cg)	15 730 000	15,16%	2 385 000
	U3 (> 25% Cg)	3 375 000	30,58%	1 032 000
	Toutes les unités	19 105 000	17,88%	3 417 000
Indiquées (I)	U1/U2 (5 à 25% Cg)	40 257 000	14,59%	5 873 000
	U3 (> 25% Cg)	6 332 000	31,58%	2 000 000
	Toutes les unités	46 589 000	16,90%	7 873 000
M + I	U1/U2 (5 à 25% Cg)	55 987 000	14,75%	8 258 000
	U3 (> 25% Cg)	9 707 000	31,23%	3 032 000
	Toutes les unités	65 694 000	17,19%	11 290 000
Présumées	U1/U2 (5 à 25% Cg)	15 201 000	14,90%	2 265 000
	U3 (> 25% Cg)	2 450 000	31,75%	778 000
	Toutes les unités	17 651 000	17,24%	3 043 000

Notes: - Les valeurs ont été arrondies au millier le plus près.
- Une teneur de coupure de 5% Cg a été utilisée pour cet estimé de ressource.
- Voir notes additionnelles sur la méthodologie d'estimation de la ressource.

La mise à jour de la ressource a été réalisée par Goldminds Géoservices et Roche Ltée en utilisant 25 956 résultats d'analyses de carbone graphitique (Cg) obtenus de 283 forages au diamant (43 325 mètres) et 4 tranchées (987 mètres).

Benoît Gascon, Président et chef de la direction, a mentionné : « Nous sommes très heureux des résultats de cette mise à jour de la ressource. Nous avons ainsi accru nos connaissances et notre confiance envers le gisement du Lac Guéret, ce qui nous sera très utile pour identifier des opportunités d'optimisation additionnelles lors de la réalisation de l'étude de faisabilité pour le projet. De plus, puisque seules les catégories Mesurées et Indiquées seront considérées dans le calcul des réserves minérales, les augmentations de quantités et de teneurs de ces catégories pourraient résulter en une plus grande réserve minérale que ce qui aurait pu être attendu avec la précédente estimation de ressource. Le rapport technique sera mis à jour en conjonction avec la réalisation de l'étude de faisabilité en 2015 ».

(1) TDC : Teneur De Coupure.

Méthodologie de l'estimation de la ressource minérale

La mise à jour de l'estimation de la ressource minérale est basée sur des observations géologiques et de modélisation géochimique : l'unité 1 est définie par une teneur de 5 à 10% Cg, l'unité 2 par une teneur de 10 à 25% Cg et l'unité 3 par une teneur supérieure à 25% Cg. Le stérile est défini par une teneur inférieure à 5% Cg.

Les forages, les sections et les vues en plan ont été interprétées pour concevoir un modèle en trois dimensions, basé sur les résultats d'analyses géochimiques et les descriptions géologiques. Le logiciel Genesis a été utilisé et une teneur de coupure de 5% Cg a été appliquée. Aucune valeur limite supérieure n'a été appliquée aux résultats d'analyse. Les intervalles de résultats d'analyses ont été composés sur des longueurs de 3 mètres à partir des résultats bruts d'analyses et les teneurs ont été estimées en utilisant la méthode de l'inverse des distances. Pour l'estimation des teneurs, des ellipses de recherche à orientation variable ont été utilisées, l'orientation de ces ellipses suivant les tendances structurales de plissement. L'anisotropie a été interprétée par un semi-variogramme ayant comme paramètres 60 mètres suivant l'axe des X, 40 mètres selon l'axe des Y et 15 mètres selon l'axe des Z. Le modèle de blocs a été défini à l'aide de blocs, non orientés, de 3 mètres de longueur par 3 mètres de largeur et 3 mètres de hauteur, organisés sur 401 colonnes, 468 rangées et 134 niveaux. Le modèle couvre une longueur d'environ 1 800 mètres avec une profondeur maximale de 356 mètres sous le point le plus élevé à la surface. Une densité fixe de 2.9 g/cm³ a été utilisée pour les calculs.

Les ressources minérales ont été classées suivant les catégories Mesurées, Indiquées et Présumées, selon l'espacement de l'information et le niveau de confiance envers la continuité géologique de la minéralisation, le tout en conformité avec les lignes directrices de l'ICM. Ces ressources ont été établies en utilisant un maximum de 10 composites par bloc et un maximum de 2 composites par forage. Les ressources Mesurées nécessitent un minimum de 8 composites par bloc à l'intérieur d'une ellipse de 40 m x 40 m x 15 m. Les ressources indiquées nécessitent un minimum de 4 composites par bloc à l'intérieur d'une ellipse de 60 m x 60 m x 15 m. Les ressources Présumées nécessitent un minimum de 2 composites par bloc à l'intérieur d'une sphère de 120 m de rayon.

Seul le matériel situé à l'intérieur d'une enveloppe générée par un scénario de minage optimisé via le logiciel Whittle est inclus dans cette estimation de ressource minérale. Ce scénario intègre une pente moyenne de fosse de 45°, un coût de minage de 6 \$CA par tonne minée, un coût de traitement de 63 \$CA par tonne traitée, une récupération minière de 100%, aucune

dilution minière, une récupération en usine de 96.6% et un prix moyen de vente de 1 285 \$US par tonne (1 371 \$CA par tonne) pour un concentré à teneur moyenne de 93.7% Cg.

Paiement des intérêts sur les débentures convertibles

Mason Graphite annonce par ailleurs son intention d'émettre 197 619 actions ordinaires de la Société (les « Actions ordinaires ») à un prix de 0.63 \$ par action en lieu de paiement du montant d'intérêt de 124 500 \$ payable en vertu de la débenture convertible à 12% de la Société et venant à échéance le 11 juin 2019 (la « Débenture »). Selon les termes de la Débenture, la Société a l'option de verser jusqu'à 50% des intérêts semi-annuels dus sur la Débenture en Actions Ordinaires. La balance des intérêts dus sous la Débenture, au montant de 124 500 \$, a été payée en argent.

L'émission des Actions Ordinaires en lieu de paiement des intérêts sur le Débenture est soumise à l'approbation de la Bourse de Croissance TSX et les Actions ordinaires émises seront soumises à une période de restriction de 4 mois.

Personne Qualifiée / Contrôle et assurance de la qualité

L'estimé de ressource a été préparé par Goldminds Géoservices et Roche Ltée, toutes deux des entreprises indépendantes de Mason Graphite. L'information technique concernant la ressource minérale de ce communiqué de presse a été revue et approuvée par Claude Duplessis, ing. de Goldminds Géoservices, et Edward Lyons, géo., de Tekhne Research, tous deux des Personnes Qualifiées indépendantes tel que défini par l'Instrument National 43-101.

Yves Caron, géo., M.Sc., Directeur de la géologie et de l'exploration, et Jean L'Heureux, ing., Vice-président exécutif, développement du procédé, tous deux des Personnes Qualifiées tel que définie par l'Instrument National 43-101, ont révisé et approuvé le contenu technique et scientifique de ce communiqué de presse.

À propos de Mason Graphite

Mason Graphite est une compagnie minière canadienne dédiée à l'exploration et au développement du gisement de graphite naturel du Lac Guéret, gisement situé au Nord Est du Québec et dont la Compagnie détient 100% des droits. La propriété comporte une ressource minérale conforme à l'Instrument National 43-101 de 65 694 000 tonnes à une teneur de 17.2% Cg, incluant 9 707 000 tonnes à une teneur de 31.2% Cg dans les catégories Mesurée et Indiquée et de 17 651 000 tonnes à une teneur de 17.2% Cg, incluant 2 450 000 tonnes à une teneur de 31.8% Cg, dans la catégorie Présumée (voir le communiqué de presse daté du 12 décembre 2014). La propriété présente un excellent potentiel de croissance de la ressource.

Une étude d'évaluation économique préliminaire (ÉÉP) a été réalisée sur la base de la ressource minérale de 7.6 Mt de juillet 2012 et fait état de 22 années de production à une teneur moyenne de 27.4% Cg ainsi qu'un taux de rendement interne avant taxes de 33.7% (voir le rapport technique intitulé « Technical Report on the Mineral Resource Estimate Update 2013, Lac Guéret Graphite Project, Québec, Canada » et daté du 17 janvier 2014).

L'équipe de direction de la Compagnie possède une solide expertise dans le secteur du graphite suite à son implication chez Timcal/Imerys : Benoit Gascon, CPA, CA, Président et chef de la direction, a occupé des fonctions de haute direction pendant 20 ans, dont plus de 6 ans comme Président et chef de la direction de Stratmin Graphite, seule mine de graphite en Amérique du Nord; Jean L'Heureux, ing., Vice-président exécutif, développement du procédé,

cumule plus de 20 ans d'expérience; et Luc Veilleux, CPA, CA, Chef de la direction financière et Vice-président exécutif, cumule 8 ans d'expérience dans le domaine. Timcal, désormais Imerys Graphite et Carbone, est l'un des plus grands producteurs de graphite au monde.

Pour garder le contact :

Twitter : @MasonGraphite

Facebook : /MasonGraphite

Pour plus d'information à propos de Mason Graphite, veuillez visiter www.masongraphite.com ou contacter : Relations avec les investisseurs : info@masongraphite.com

Simon Marcotte, Vice-président, Développement corporatif au +1 416 861 5822

Siège social : 3030 Boulevard Le Carrefour suite 600, Laval, QC, H7T 2P5

Mise en garde contre les énoncés prospectifs

Ce communiqué de presse contient des «énoncés prospectifs» au sens de la législation canadienne en valeurs mobilières. Toute information contenue dans ce document qui n'est pas clairement de nature historique peut constituer un énoncé prospectif. En règle générale, ces énoncés prospectifs peuvent être identifiés par l'utilisation d'une terminologie prospective comme « planifie », « s'attend » ou « ne s'attend pas », « est prévu », « budget », « prévu », « estime », « prévisions », « a l'intention », « anticipe » ou « ne prévoit pas », « croit », ou des variantes de ces mots et expressions ou l'énoncé que certaines actions, certains événements ou résultats « peuvent », « pourraient », « seraient », « seront prises », « se produire » ou « être atteint ». L'information prospective est assujettie à des risques connus et inconnus, des incertitudes et autres facteurs qui pourraient rendre les résultats réels, le niveau d'activité, les performances ou les réalisations de la Compagnie sensiblement différents de ceux exprimés ou suggérés par de telles informations prospectives. Ces risques comprennent mais sans s'y limiter : (i) la volatilité du cours des actions; (ii) les marchés mondiaux et les conditions économiques générales; (iii) la possibilité de dépréciations et de perte de valeur; (iv) les risques associés à l'exploration, au développement et à l'exploitation de gisements miniers; (v) les risques associés à l'établissement de titres de propriété et des actifs miniers; (vi) les risques associés à la participation à des coentreprises; (vii) les fluctuations des prix des matières premières; (viii) les risques associés à des risques non assurables survenant en cours d'exploration, de développement et de production; (ix) la concurrence à laquelle fait face l'émetteur à l'égard de l'embauche du personnel expérimenté et de l'obtention du financement; (x) l'accès à une infrastructure adéquate pour soutenir les activités minières, de transformation, de développement et d'exploration; (xi) les risques associés à des changements à la réglementation de l'exploitation minière régissant l'émetteur; (xii) les risques associés aux diverses réglementations environnementales auxquelles l'émetteur est assujetti; (xiii) les risques liés aux retards réglementaires et d'obtention de permis; (xiv) les risques liés aux conflits d'intérêts potentiels; (xv) la dépendance envers le personnel clé; (xvi) les risques de liquidité; (xvii) le risque de dilution potentielle par l'émission d'actions ordinaires; (xviii) la Compagnie ne prévoit pas déclarer de dividendes à court terme; (xix) le risque de litiges et (xx) la gestion des risques.

L'information prospective est fondée sur des hypothèses que la direction de l'entreprise croit être raisonnables au moment où elles sont faites, y compris mais sans s'y limiter, les activités d'exploration continues, aucun changement défavorable important dans les prix des métaux, les plans d'exploration et de développement procédant tel que prévu et la réalisation de leurs résultats attendus, l'obtention des approbations réglementaires requises, et les autres hypothèses et facteurs énoncés aux présents textes. Bien que la Compagnie ait tenté d'identifier les facteurs importants qui pourraient amener les résultats réels à différer sensiblement de ceux contenus dans les énoncés prospectifs, il peut y avoir d'autres facteurs qui fassent en sorte que les résultats ne soient pas ceux attendus, estimés ou prévus. Il ne peut y avoir aucune assurance que ces énoncés prospectifs se révéleront exacts, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer considérablement de ceux anticipés dans de tels énoncés prospectifs. Cet énoncé de mise en garde sur les informations de nature prospective a été fourni afin d'aider les investisseurs à comprendre les activités de la Compagnie, ses opérations et ses plans d'exploration et peut ne pas convenir à d'autres fins. Par conséquent, le lecteur ne devrait pas se fier

indûment à l'information prospective. Les informations prospectives ne sont valables qu'à la date de ce communiqué de presse, et la Compagnie ne s'engage pas à mettre à jour ces informations prospectives, sauf conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables.

Mason Graphite n'a pas procédé à la décision de production. Une décision de procéder à la production sera basée sur les résultats de l'étude de faisabilité démontrant une viabilité économique et technique. Toute référence de ce communiqué en rapport à la production et aux échéanciers assume que Mason Graphite complètera une étude de faisabilité et que les résultats de cette étude seront positifs. L'échéancier et les résultats de cette étude de faisabilité ne sont pas garantis et aucune inférence ne devrait être faite à cet égard.

Les ressources minérales qui ne sont pas des réserves minérales n'ont pas de viabilité économique démontrée. L'estimation des ressources minérales peut être affectée par des questions environnementales, de permis, légales, de titres, de fiscalité, sociopolitiques, de marketing ou autres.

La quantité et la qualité des ressources minérales présumées signalées dans ce communiqué de presse sont de nature incertaine et il n'y a pas eu suffisamment d'exploration pour définir ces ressources minérales inférées comme ressources minérales indiquées ou mesurées et il est incertain que de plus amples travaux d'exploration résulteront dans leur mise à niveau en ressources minérales indiquées ou mesurées.

L'ÉÉP est de nature préliminaire et intègre des ressources minérales présumées qui sont considérées comme trop spéculatives géologiquement pour que des considérations minières et économiques leur soient appliquées et qui leur permettraient d'être classées comme réserves minérales. Les ressources minérales qui ne sont pas des réserves minérales n'ont pas de viabilité économique démontrée. Il n'est pas certain que le développement des réserves, la production et les prévisions économiques sur lesquels se fonde l'ÉÉP seront réalisés.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (tel que ce terme est défini dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.